

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1^{ER} JUIN 2017

ORDRE DU JOUR

- | | |
|---|----------------|
| 1 – PRESENTATION DES DEUX PROJETS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS PAR SES MEMBRES | <i>Page 2</i> |
| 2 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 05/05/2017 | <i>Page 5</i> |
| 3 – PEDT – NOUVEAU PROJET EDUCATIF TERRITORIAL 2017-2020 | <i>Page 5</i> |
| 4 – CAC : RAPPORT D'ACTIVITE 2016 | <i>Page 6</i> |
| 5 – COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS | <i>Page 16</i> |
| 6 - CALENDRIER | <i>Page 17</i> |

PROCES - VERBAL DE SEANCE

L'an Deux mille dix sept, le 1^{ER} juin, le Conseil municipal de la Commune de ST LEGER SOUS CHOLET dûment convoqué le vingt quatre mai deux mille dix sept, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul OLIVARES, Maire de la Commune.

Membres présents : Jean-Paul OLIVARES, Jean-Pierre JOSELON, Jean-Robert TIGNON, Patricia BUTAULT, Dominique COUSIN, Bruno GUEDON, Laurence TISSEROND, Rachel SCELO, Céline FROGER, Magalie TIGNON, Claire BIMIER, Pascal DANIEAU, Jean-Louis CILLON.

Membres excusés : Marie-Françoise CEUS (*pouvoir donné à Jean-Paul OLIVARES*), Christian USUREAU (*pouvoir donné à Pascal DANIEAU*), Chantal RIPOCHE (*pouvoir donné à Jean-Robert TIGNON*), Valérie MORILLON, Michel LENORMAND (*pouvoir donné à Rachel SCELO*), Jean-Luc HAMARD (*pouvoir donné à Magalie TIGNON*), Isabelle ROMBI (*pouvoir donné à Jean-Louis CILLON*), Olivier BACLE (*pouvoir donné à Céline FROGER*), Sylvie FORTIN (*pouvoir donné à Jean-Pierre JOSELON*)

Secrétaire de séance : Jean-Louis CILLON

~~~~~

## 1- PRESENTATION DES DEUX PROJETS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS PAR SES MEMBRES



Abri à vélos au Pôle Culturel...

Projet souhaité par le CME en janvier 2016



CME de septembre 2016 :

début de la réflexion avec Jean-Robert Adjoint Cadre de vie, visite des lieux...



2 lieux au départ étaient envisagés

### CME de mars 2017 :

suite à nos idées et une réflexion de la Commission Cadre de Vie  
plusieurs propositions sont présentées au CME...



1



2



3



4

### CME de mars 2017 :

A l'unanimité : Le CME vote pour le Projet 1 : ossature bois,  
avec un toit en ardoise pour garder le style du puits  
de la cour de la mairie et des arceaux peints en bordeaux.  
Celui-ci serait situé entre les deux ouvertures,  
ce qui permettrait également de conserver le parterre de fleurs...



Demande du CME de chiffrer le projet pour le CME suivant...

### CME de mai 2017 :

#### Coût du projet calculé par les services techniques

Proposition de fabrication d'un abri à vélos face à la bibliothèque.

#### Aspect :

Abri constitué d'une ossature bois (sapin du nord raboté de classe 4), couverture en ardoises traditionnelles.  
Fixation dans le sol par chevilles et potelets acier galvanisé, reprise sur le mur et étanchéité par solin  
alu/plomb.

#### Coût de réalisation :

|                                                                   |                         |
|-------------------------------------------------------------------|-------------------------|
| Fourniture d'ardoises et nécessaire de fixation, dalle et décente | = 870.65ttc (Larivière) |
| Ossature bois                                                     |                         |
| 4 poteaux 15x15x300 CL4                                           | = 278.40 ttc            |
| 4 madriers 200x75x300 CL4                                         | = 133.20 ttc            |
| 7 chevrons 80x45x300 CL4                                          | = 104.30 ttc            |
| 9 planche de 30x400 à 17.25                                       | = 155.25 ttc            |
| 4 pieds acier galvanisé à 14.9                                    | = 59.60 ttc             |
| 4 Sacs béton scellement à 4.95                                    | = 19.80 ttc             |
| Petite fourniture (visserie)                                      | = 100.00 ttc            |
| <b>Total fournitures</b>                                          | <b>= 1721.20 ttc</b>    |



Le CME vote à l'unanimité ce projet.

Aujourd'hui

Le CME demande l'approbation du  
Conseil Municipal des Adultes pour réaliser ce projet



L'inauguration est demandée pour la mi-novembre.

**A la majorité absolue des membres du Conseil municipal (21 voix pour, 1 abstention), le projet est approuvé.**



*Fresque dans St Léger*

Projet souhaité par le CME en janvier 2017



Les élus du CME propose de laisser  
une trace dans la commune (avec  
leurs mains)...



CME de mars 2017 :

La réflexion est lancée :



- choix d'un lieu,
- quels motifs,
- pour quelle occasion...



CME de mai 2017 :

Suite à des recherches et des échanges  
avec les élèves CM des écoles, les élus proposent :  
**sur l'arrière du vestiaire du foot  
qui donne sur le parking des salles de sports**



*Pour avancer sur ce projet,  
nous avons besoin de votre avis !*

**A l'unanimité, le Conseil municipal APPROUVE le lieu du projet.**

## **2 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 05/05/2017**

**Approuvé** à l'unanimité.

## **3 – PEDT – NOUVEAU PROJET EDUCATIF TERRITORIAL 2017-2020**

Pour mettre en place la réforme des rythmes scolaires à partir de septembre 2014, un **Projet ED**ucatif **T**erritorial avait formalisé le travail de concertation entre tous les intervenants : Education Nationale, parents, enseignants, associations, Commune.

Il définissait la répartition horaire entre les 9 demi-journées d'école et les différents temps périscolaires.

Le PEDT était valable 3 ans. Il convient désormais de le renouveler pour la même durée.

Les grands axes :

- 9 demi-journées de travail, dont le mercredi matin.
- 1h30 de Temps d'Activités Périscolaires en une seule séance, les lundis, mardis ou jeudis selon les écoles.
- Accueil périscolaire associatif avant et après les journées d'école.
- Accueil de loisirs les mercredis après midis et les jours de vacances.

La nouveauté :

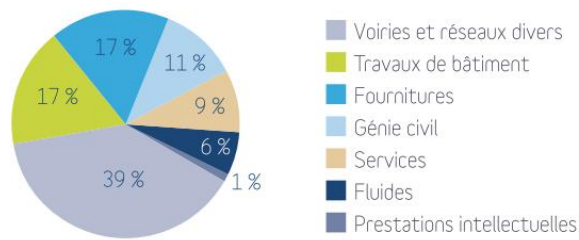
Reprise de la coordination des TAP par l'association AELA à partir de septembre 2017.

**A l'unanimité, les membres du Conseil municipal APPROUVE ce nouveau PEDT.**

## 4 – CAC : RAPPORT D'ACTIVITE 2016

### Les Marchés publics

La répartition des marchés attribués en 2016 :



### Le budget



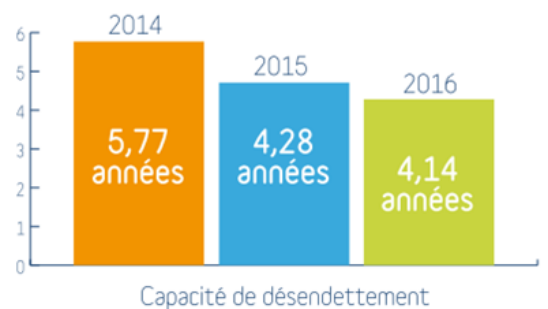
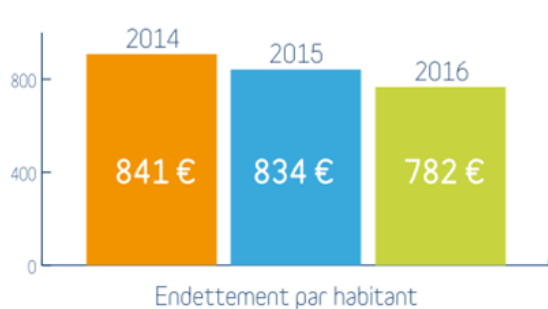
• **Recettes réelles : 104,60 M€**,  
dont :  
- fonctionnement : 83,60 M€,  
- investissement : 21 M€.

• **Dépenses réelles : 90,55 M€**,  
dont :  
- fonctionnement : 67,42 M€,  
- investissement : 23,13 M€.

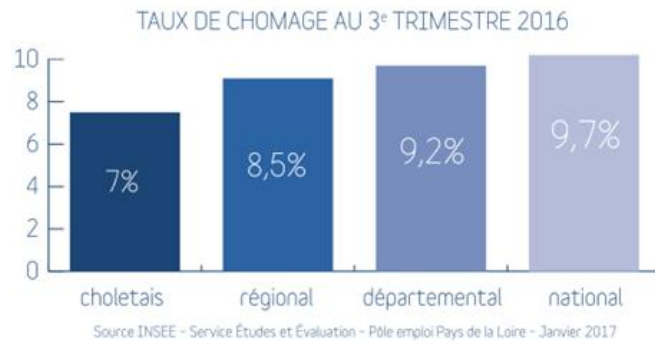
Capacité d'autofinancement brute : **16,18 M€** (contre 16,33 M€ en 2015)

Taux d'épargne brute : **19,35 %** (contre 20,27 % en 2015)

### La dette



## Un territoire dynamique

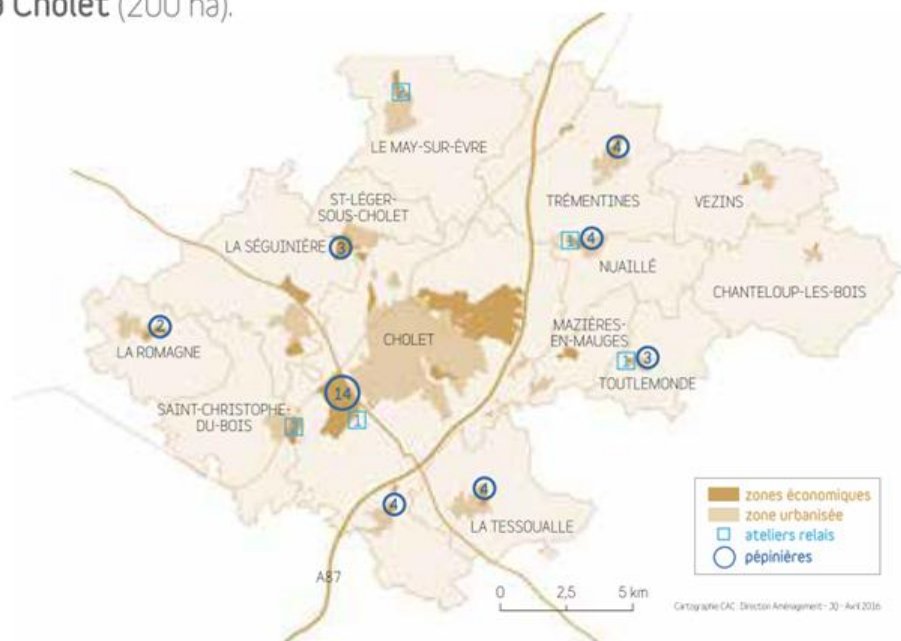


La Communauté d'Agglomération du Choletais comptabilise **plus de 5 000 entreprises** sur son territoire, dont de nombreux fleurons de l'économie française. Aux côtés des poids lourds de l'industrie locale fourmille un réseau dense de PME-PMI.



Par ailleurs, **268 000 €** ont été investis en 2016 (+7% par rapport à 2015), pour les zones d'activités économiques, consacrés pour l'essentiel à l'étude de futurs projets :

- **Extension de la zone de l'Appentière à Mazières-en-Mauges (16 ha), et de la zone des Grands Bois à la Séguinière (27 ha),**
- Étude environnementale pour une future **zone stratégique de Clénay à Cholet (200 ha).**



## Le Foirail

Le marché de Cholet est le premier marché de France en bétail destiné à la boucherie. Chaque lundi, les cotations fixent les prix du cours de la viande au niveau national.

Dans le cadre du futur élargissement géographique de l'intercommunalité, la CAC a organisé une **journée portes ouvertes**, le lundi 14 novembre 2016 au **Parc des Prairies**, destinée aux éleveurs des communes du Bocage et du Vihierois. Une vingtaine de personnes étaient présentes, des éleveurs mais aussi des élus.



## Le Tourisme

PARTICIPATION 2016

CAC

514 545 €



Le choletais est devenu au fil des ans **un territoire attractif** comme en témoigne le baromètre 2016 des lieux de visite, stable en mai et juin, en hausse en juillet et août et **en progression de 23 %** en septembre. Par ailleurs, il a été constaté deux fois plus de séjours de 2 nuits et plus.

DÉCOUVREZ  
LE RAPPORT D'ACTIVITÉ  
DE L'OFFICE DE TOURISME  
DU CHOLETAIS SUR  
**ot-cholet.fr**

Rubrique **prestataires > observatoire**

LE SALON DU TOURISME  
D'ICI ET D'AILLEURS  
L'INDE À L'HONNEUR

30 et 31 janvier 2016



## L'accueil des gens du voyage, un dispositif innovant sur le Choletais

Pour répondre aux besoins des gens du voyage qui souhaitent disposer d'un "ancrage territorial" sans pour autant renoncer aux voyages, la CAC a inauguré 10 logements adaptés sur l'aire de sédentarisation des Tuileries. Une initiative originale largement saluée par l'État.

10 logements adaptés  
sur l'aire de sédentarisation

**LES TUILERIES**



En complément, le Choletais décline une offre d'accueil diversifiée, conformément aux recommandations du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage signé le 29 août 2011 :

### AIRES D'ACCUEIL DE LA CAC



Une aire principale d'accueil  
d'une capacité  
de **40 PLACES** de caravanes  
occupée à près de 100 %



Une aire pouvant accueillir les grands rassemblements  
de type missions, entre le 1<sup>er</sup> mai et le 31 octobre.  
Montant des travaux 2016 : **139 000 €**



## Du PLU au PLUi

Par délibération en date du 18 janvier 2016, et à la demande des communes, la CAC a repris la compétence "Plan Local d'Urbanisme" (PLU), document d'urbanisme référençant lieux et cartes communales, qui devient PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal). Le transfert a été prononcé par arrêté préfectoral et est effectif depuis le 15 décembre 2016.

Ce transfert a pour objectifs :

- de poursuivre la démarche de planification d'urbanisme à l'échelle intercommunale qui se traduit déjà à travers la révision en cours du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'Agglomération Choletaise ;
- de coordonner les politiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacements ;
- de pouvoir décider l'élaboration d'un PLUi ;
- de mettre ainsi en cohérence l'instruction du droit des sols grâce à un document d'urbanisme réglementaire unique.

## L'habitat et la stratégie foncière

La CAC accompagne ses partenaires œuvrant dans le domaine de l'habitat (Sèvre Loire Habitat, Résidence Habitat Jeunes du Choletais, Participation au Fonds de Solidarité Logement, Confédération Nationale du Logement, Créha-Ouest, Agence Départementale d'Information sur le Logement de Maine-et-Loire (ADIL 49), Observatoire Départemental de l'Habitat).

Soutien financier aux partenaires œuvrant dans le domaine de l'habitat



Les permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation (AIO), mises en place fin 2015 tous les vendredis, ont continué **d'accompagner les jeunes** en 2016, en partenariat avec l'association Habitat Jeunes du Choletais et le soutien du Conseil Départemental de Maine-et-Loire.

Une aide financière spécifique est attribuée par la CAC aux opérateurs de logements sociaux.



## Les transports



88 % DES ARRÊTS DE BUS  
SONT ACCESSIBLES  
100% DES BUS  
SONT ACCESSIBLES



179 km  
de lignes sur l'ensemble  
de l'agglomération

Une participation record pour la 9<sup>e</sup> édition du **Rallye de la Mobilité Durable** qui était organisé le 28 avril 2016 par Transports Publics du Choletais (TPC) dans le cadre de sa mission déplacements. Le rallye constitue l'une des fiches action de la Politique Globale des Déplacements (PGD) votée par les élus de la CAC en 2008.

9<sup>e</sup> ÉDITION  
DU RALLYE  
DE LA MOBILITÉ  
DURABLE

650 ÉLÈVES

22 ÉCOLES  
DE LA CAC



## LE TRANSPORT DES ÉLÈVES DU PRIMAIRE

dont fréquentation gratuite  
en heures creuses :  
41 180 voyages en 2016



178 350 voyages supplémentaires  
vers les équipements de GlisséO,  
du golf, du CISPA et de la piste  
d'éducation routière

## La voirie

Le grand chantier CAC 2016 a été le **réaménagement de la rue de Toutlemonde**, axe structurant en entrée de ville, permettant d'accéder aux établissements Michelin et à la zone de l'Écuyère par l'avenue du Saint-Laurent. Les travaux de voirie réalisés ont intégré un giratoire, 2 pistes cyclables, des trottoirs afin de sécuriser les cheminements, ainsi que l'aménagement paysager et la matérialisation du stationnement des véhicules légers et poids lourds.

## COÛT DES TRAVAUX

CAC  
950 600 €

MICHELIN  
180 000 €

CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
71 400 €

À destination des randonneurs avertis, le guide des randonnées pédestres se compose de circuits, qui permettent notamment de découvrir les paysages de bocage, les forêts et lacs du Choletais.

30  
circuits

6 À 20 KM



L'entrée de la commune de Bégrolles-en-Mauges dans la CAC, le 1<sup>er</sup> janvier 2016, a permis d'ajouter un nouveau circuit dénommé "Le Vallon de l'Abbaye".

## Remise en état du barrage de l'étang des Noues, devenue urgente au vu de l'état très dégradé de l'ouvrage.

L'opération a débuté en octobre 2016, nécessitant un abaissement temporaire du plan d'eau de 1,50 m. La fin des travaux est prévue au cours du premier semestre 2017.



COÛT DES TRAVAUX  
**600 000 €**

## Eau Potable

Le 30 avril 2016, la CAC a organisé, en partenariat avec le délégataire Suez Environnement, un événement informatif, ludique et pédagogique sur l'eau du robinet. À cette occasion, un livret a été réalisé permettant de suivre le cheminement de l'eau, de la source au robinet, en passant par l'usine et le château d'eau.



Place Travot, 30 avril 2016.

## Eaux pluviales

Afin de lutter contre les inondations lors de forts orages, un bassin tampon en sous-sol, de 2 500 m<sup>3</sup>, a été créé avenue Bonaparte à Cholet en 2016. En surface, une fois les arbres abattus et le bassin réalisé, cet espace retrouvera une promenade paysagère pour piétons et cyclistes.



Le bassin tampon de l'avenue Bonaparte, mai 2016.

## Eaux usées

Linéaire total du réseau : 873 km

La station d'épuration des Cinq Ponts a bénéficié de la rénovation d'un silo de stockage des boues pour 240 000 €. En effet, suite à une malfaçon, des travaux ont été entrepris afin de prolonger la durée de vie du silo.

## La collecte et le traitement des déchets

Les 2 déchèteries, et les 4 éco-points ruraux ont été mis aux normes afin de garantir un service sécurisé et de qualité aux usagers.



L'accès aux déchèteries de la Blanchardière et du Cormier est réservé aux habitants de la Communauté d'Agglomération du Choletais. Aussi, un système de contrôle d'accès a été installé début 2016 qui a nécessité la distribution de 29 000 badges.



Collecte en porte à porte :

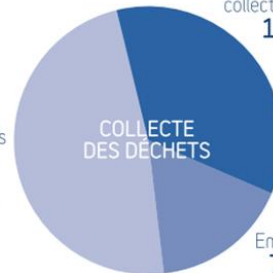
**15 832 T**

=

**192,38 kg / habitant**



Déchèteries et éco-points  
**17 136 tonnes**



Ordures ménagères collectées en porte à porte  
**15 832 tonnes**

Emballages et verre  
**7 570 tonnes**

La baisse des apports de plus 19 % (21 150 tonnes en 2015) est due à la mise en place des contrôles d'accès et à la diminution des déchets verts suite à un déficit d'eau en 2016.

**3 EHPAD**



**LE VAL D'ÈVRE À TRÉMENTINES**

UN TAUX D'OCCUPATION DE 97 %

**LA CORMETIÈRE À CHOLET**

UN TAUX D'OCCUPATION DE 98 %

**LE VAL DE MOINE À CHOLET**

UN TAUX D'OCCUPATION DE 92 %



L'EHPAD du Val de Moine.

## 6 RÉSIDENCES AUTONOMIE

La Girardière  
Notre-Dame  
Le Bosquet  
Paul Bouyx

100 % DES LOGEMENTS  
DISPONIBLES SONT OCCUPÉS  
(LES TRAVAUX À LA GIRARDIÈRE LAISSANT DES LOGEMENTS VIDES  
PENDANT LEUR RÉHABILITATION)

Verte Vallée à La Romagne, **taux occupation : 89%**

Grande Fontaine au May-sur-Evre, **taux occupation : 94%**

1 ACCUEIL  
DE JOUR  
pour personnes  
désorientées

"LES MAGNOLIAS"  
TAUX OCCUPATION : 88 %

6 MAISONS  
D'ANIMATION

Le Mail, Rambourg, La Haie et La Maisonnée, à Cholet  
L'Ormeau, à Saint-Christophe-du-Bois  
Le Landreau, à Saint-Léger-sous-Cholet

### Le maintien à domicile

AdomiFacil propose de nombreux services à domicile, qui participent au mieux vivre et au mieux vieillir.

L'ACCOMPAGNEMENT ET L'AIDE À DOMICILE



88 136  
HEURES  
D'INTERVENTIONS

LE PORTAGE DES REPAS



50 576  
REPAS LIVRÉS



### Les centres sociaux

Le 18 juillet 2016, la CAC, la Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire et les 7 centres sociaux du territoire ont signé une charte de partenariat pour 5 ans. Celle-ci définit et formalise les orientations partagées et les actions prioritaires en matière d'animation de la vie sociale du territoire.

Contribution aux  
7 centres sociaux  
du territoire :

900 022 €

dont 51 444 € pour les matinées récréatives  
organisées par le Relais Assistants Maternels.



## Le Relais Assistants Maternels (RAM)

Ce lieu d'information est au service des parents et des assistants maternels. À Cholet, 229 assistants maternels sont inscrits au RAM, sur les 395 agréés.

**OCSIGÈNE** (SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET, LA SÉGUINIÈRE, SAINT-CHRISTOPHE-DU-BOIS, LA ROMAGNE, LE MAY-SUR-EVRE ET BÉGROLLES-EN-MAUGES)

Le RAM Oscigène regroupe 184 assistants maternels agréés en activité.

## CENTRES SOCIAUX

**CHLORO'FIL** (CHANTELOUP-LES-BOIS, LA TESSOUALLE, MAZIÈRES-EN-MAUGES, NUAILLÉ, TOUTLEMONDE, TRÉMENTINES ET VEZINS)

Le RAM Chloro'fil regroupe 137 assistants maternels agréés en activité.

La Communauté d'Agglomération du Choletais s'engage en faveur de l'emploi en proposant un service public de proximité.

### L'accueil des demandeurs d'emploi

Cet espace choletais permet d'orienter et d'informer le public, les demandeurs d'emploi ou les salariés sur les offres proposées, la formation, les métiers et les entreprises qui recrutent. Ils sont de plus accompagnés dans leurs recherches d'emploi (rédaction de CV, de lettres de motivation, préparation aux entretiens d'embauche, etc.). L'accueil se fait aussi sur l'antenne du May-sur-Evre, et des permanences sont assurées dans les quartiers prioritaires.

### Des outils pour le retour à l'emploi

La CAC agit en faveur de l'emploi au travers du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), vers un emploi durable ou une formation qualifiante.

**280**  
BÉNÉFICIAIRES

## un appui au recrutement par les entreprises



**485**  
POSTES À POURVOIR  
(contre 482 en 2015)

**91**  
ENTREPRISES ONT DÉPOSÉ  
DES OFFRES D'EMPLOI

qui ont généré

**1 263**  
CANDIDATURES

### > Théâtre Saint-Louis

Nombre de spectacles : 33  
Nombre d'abonnés : 2 254

Nombre de spectateurs : 19 992  
Taux moyen de fréquentation : 70%

### > Conservatoire de Musique, de Danse et d'Art Dramatique

1 313 élèves et 1 650 enfants ont bénéficié chaque semaine des interventions en milieu scolaire.

Nombre d'heures d'enseignement hebdomadaires : 978 h

### > Médiathèque, bibliothèque universitaire

471 412 prêts

166 692 visites à la Médiathèque

81 750 visites à la bibliothèque universitaire

6 870 acquisitions annuelles :

**10 980**  
INSCRITS

### > Bibliothèques rurales



**120 514** PRÊTS  
EN 2015



**130 378** PRÊTS  
EN 2016



**605** ACQUISITIONS ANNUELLES

### > École d'Arts du Choletais



**4 983**  
HEURES  
D'ENSEIGNEMENT

### > Jardin de Verre



**116**  
LEVERS  
DE RIDEAU

**19 450**  
SPECTATEURS  
18 233 en 2015

### > Les Musées

Nombre de visiteurs :

16 773 au Musée d'Art et d'Histoire

11 536 au Musée du Textile et de la Mode

Nombre de participants à la médiation culturelle : 12 803

Nombre d'acquisitions : 441

### > Ludothèque



**21 900** PRÊTS  
EN 2015



**23 531** PRÊTS  
EN 2016

**1 765**  
INSCRITS

Fréquentation (passages et événements) : 26 587

(1 624 en 2015)

### Le sport de haut niveau

La Communauté d'Agglomération soutient les deux clubs professionnels du Choletais : Stella Sport et Cholet Basket, qui participent au **rayonnement** de notre territoire.



## Cholet Sports Loisirs

Cet établissement public gère les grands équipements structurants et notamment le complexe piscines-patinoires GlisséO, le Golf de Cholet sur le site du Château du Chêne Landry, ou encore le Centre d'Initiation aux Sports de Plein Air (CISPA), base de loisirs sur les bords du lac de Ribou.

### > GlisséO



168 882  
ENTRÉES



67 320  
ENTRÉES



24 502  
ENTRÉES  
POUR LA REMISE  
EN FORME



### > Le golf



394  
MEMBRES



900  
ÉLÈVES  
DE CM2 ACCUEILLIS

À noter une bonne progression du nombre d'entrées entre 2015 et 2016, pour la piscine (+ 9 882) et le centre de remise en forme (+ 591).

### > Le Centre d'Initiation aux Sports de Plein Air (CISPA)

- 76 classes accueillies à Ribou soit 2 100 élèves
- 256 stages individuels

**Le Conseil municipal PREND ACTE du rapport d'activité 2016** de la Communauté d'Agglomération du Choletais.

## 5 – COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS

### 5.1 – Cadre de vie

#### Maison de l'Enfance

- Ventilation : une sonde changée, 2 moteurs à changer semaine 25.  
Mise en service début juillet, semaine 26
- Rafraîchissement : devis validé de 17 280 €. Travaux prévus semaines 24 et 25.

#### Vestiaires Football

- Réparation du chauffe-eau en attente, car problème de réapprovisionnement du fournisseur.

#### Salle de la Prairie

- Sono en panne. Une réparation provisoire a été effectuée.

#### Environnement

Des renards sévissent dans le bourg. Un piégeur va poser des cages. Des battues pourront être organisées autour de la Commune.

### 5.2 – Vie Sociale

- CSI : assemblée générale le mardi 30 mai. Résultat financier positif
- 1<sup>er</sup> octobre : fête « Ocsigénez-vous » à Bégrolles en Mauges.



### 5.3 – Vie Associative/Communication

#### Salle de la Prairie

- Projet d'aménagement du jardin minéral
- Simulation en cours du futur mur anti-bruit côté bassin de rétention
- Préparation de St-Léger en Fête
- Jeudi 22 juin : réunion des plannings pour les associations.

### 6 - CALENDRIER

| <b>JUIN</b> |    |                                              |        |
|-------------|----|----------------------------------------------|--------|
| Mercredi    | 7  | Commision Intercommunalité                   | 19h45  |
| Jeudi       | 8  | Commission Cadre de Vie                      | 20h30  |
| Dimanche    | 11 | 1er Tour Elections Législatives              | 8h-18h |
| Lundi       | 12 | Bureau AdC                                   | 18h00  |
|             |    | Commission Vie Sociale                       | 20h00  |
| Mercredi    | 14 | Réunion ADAP                                 | 18H30  |
| Jeudi       | 15 | Réunion extra-municipale restaurant scolaire | 20h30  |
| Mardi       | 20 | Commission Vie Associative/Communication     | 20h30  |
| Jeudi       | 22 | Réunion des plannings                        | 20h30  |
| Samedi      | 17 | <b>Saint-Léger en Fête</b>                   |        |
| Dimanche    | 18 | 2ème Tour Elections Législatives             | 8h-18h |
| Lundi       | 19 | Conseil AdC                                  | 18h30  |
| Vendredi    | 30 | Conseil municipal                            | 20h00  |

| <b>JUILLET</b> |    |                            |           |
|----------------|----|----------------------------|-----------|
| Lundi          | 3  | Bureau AdC                 | 18h00     |
| Mardi          | 4  | Fête des CM                | 16h30-20h |
|                |    | Commision Intercommunalité | 19h45     |
| Lundi          | 17 | Conseil AdC                | 18h30     |